



## LE CREDIT AGRICOLE AGIT À VOS CÔTÉS

### UNE RÉACTIVITÉ INDISPENSABLE

Avec nos 15 unités de gestion de sinistres réparties en France, nous vous offrons un suivi personnalisé. Nous sommes à votre écoute 7j/7 et 24h/24 pour traiter vos sinistres en un minimum de temps. De plus, nous nous appuyons sur des partenaires solides pour vous apporter les premières solutions d'urgence.

### LA GARANTIE « SPÉCIAL COUP DUR »

Elle est incluse dans votre assurance Habitation. Suite à un sinistre important ne vous permettant pas de rester dans votre logement, le Crédit Agricole peut prendre à sa charge :

- les frais de relogement si vous êtes locataire ou propriétaire occupant,
- les mensualités de prêt immobilier si vous êtes propriétaire occupant ou non occupant,
- les pertes de loyer si vous êtes propriétaire non occupant,
- les loyers dus au propriétaire si vous êtes locataire.

## LE KIT D'URGENCE pour être autonome sur plusieurs jours



Téléphone et chargeur, radio à piles et piles de rechanges



Lampe torche, sifflet, gilet fluorescent, outils ...



Bouteilles d'eau, aliments énergétiques, fruits secs, conserves



Vêtements de pluie et couverture de survie



Photocopie des papiers administratifs, double des clés, argent liquide et carte de crédit



Trousse de premiers soins, médicaments, savon, brosse à dent et autres produits d'hygiène



### VOTRE HABITATION

- Consolidez et protégez les ouvertures
- Mettez à l'abri les objets personnels et le kit d'urgence.



### SI VOTRE MAISON EST EXPOSÉE

- Contactez votre mairie pour connaître l'abri sûr le plus proche et ce qu'il faut y emmener
- Dès l'alerte rouge, rejoignez cet abri sûr

Relisez votre contrat d'assurance afin de vérifier que les informations essentielles que vous nous avez déclarées sont toujours exactes et que vos garanties restent adaptées.

En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter au

ALLÔ MA BANQUE

0 809 102 222

Service gratuit + prix appel

## LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ À RETENIR

### Préparez-vous

#### Alerte jaune : soyez attentifs



Vérifiez votre réserve (alimentation, eau, piles, médicaments, ...) et votre poste de radio.



Ne prenez pas la mer et ne partez pas en montagne.

#### Alerte orange : finissez vos préparatifs



Consolidez et protégez votre habitation



Effectuez vos derniers achats pour être autonome pendant plusieurs jours.

#### Alerte rouge : intégrez votre abri



Rejoignez votre maison ou un abri sûr.

Retirez ou amarrez les objets légers susceptibles de s'envoler.

Préparez la pièce la plus sûre de votre maison pour vous y réfugier.

#### Alerte violette : Confinez-vous



Ne sortez sous aucun prétexte.

Éloignez-vous des ouvertures.

Attendez les consignes des autorités.

#### Alerte grise : Restez prudent



Prenez vos précautions si vous devez sortir de votre abri.

N'encombrez pas les voies de circulation.



## LES NUMÉROS D'URGENCE

- 17** Police Secours
- 18** Sapeurs-Pompiers
- 196** Secours en Mer
- 15** SAMU
- 114** Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes
- 112** Numéro d'appel d'urgence européen

## POUR DÉCLARER VOS SINISTRES

Contactez le **0800 810 812** (7j/7, 24h/24)  
ou connectez-vous sur l'**APPLICATION MES ASSURANCES** :



Téléchargement et accès gratuits à l'application, hors coût de communication selon opérateur.